

2002–12–

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU BUDGET DU
16 DÉCEMBRE 2002**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale relative à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2002, du 16 décembre 2002.

ADOPTÉ

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2003

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, 2003-2004-2005

LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 866–2002 INTITULÉ
« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET DES
COMPENSATIONS, POUR L'ANNÉE 2003 »

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE